

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS  
ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 132/2022

Au Bureau d'Etude « KONGO CONSULT »

Après avoir reçu le contrat du marché n° /INTER-GOUV/MIN-ITP/BCECO/DG/DPM/PNG/2022/SC, conclu avec le BCECO, pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre cent trente-deux mille cent septante-huit, cinquante-cinq centimes (USD 432 178,55) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 23/06/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général